



PATIENTS DEMAIN :

*NOUVELLES ATTENTES,
NOUVEAUX MODÈLES,
NOUVELLES PERSPECTIVES*

15 ^{ème}

**FORUM
PATIENT**

Pfizer



COMPTE RENDU

DU 24 NOVEMBRE 2022



#ForumPatientPfizer

NOUVELLES ATTENTES, NOUVEAUX MODÈLES, NOUVELLES PERSPECTIVES ?

Les associations de patients ont de nouveau été rassemblées le 24 novembre dernier aux côtés d'autres acteurs de santé pour la 15^{ème} édition du Forum Patient Pfizer.

Ce rendez-vous annuel dédié aux représentants d'associations de patients, aux acteurs institutionnels ainsi qu'aux professionnels de santé est tout autant un marqueur fort de l'engagement de Pfizer qu'un lieu de débats, d'échanges et de partage.

Reda Guiha, Président de Pfizer France, a exprimé sa fierté de voir perdurer cette initiative et de voir le laboratoire français toujours désigné comme le plus orienté patients par 109 associations de patients dans le cadre de l'enquête internationale Patient View 2021.



« C'est unique de rassembler depuis 15 ans toujours plus de participants au Forum Patient. Cela montre le rôle indispensable des patients et du dialogue pour construire la santé de demain. »

Reda Guiha, Président de Pfizer France

Comme il n'a pas manqué de le souligner, toutes les collaborations avec les associations sont une grande source de richesse et les exemples ne manquent pas pour illustrer les succès qui leur sont dus.

Pour transposer leurs valeurs, une originalité : cette édition était jalonnée d'intermèdes ludiques sous la forme de saynètes construites avec la participation d'associations, écrites et interprétées par les comédiens de la société Changement de Décor. Les protagonistes, d'abord prisonniers d'un ascenseur, se laissent aller à des échanges... Tous les stéréotypes et les clichés y étaient convoqués et déconstruits tour à tour. Jusqu'à La morale de l'histoire : on n'avance qu'ensemble, dans le dialogue, la diversité et le respect de la différence.



Pfizer est engagé dans la recherche pour mettre à disposition des avancées qui changent la vie des patients. Les développements en réponse à la pandémie Covid-19, dans les domaines des maladies rares, de l'inflammation, de l'oncologie, des vaccins et l'« **Accord pour un monde en meilleure santé** » au bénéfice des pays à faible revenu sont autant d'initiatives que seules les collaborations ont rendu possibles. Les associations de patients y contribuent sans conteste.



KEYNOTE

PATIENTS, ET SI LE FUTUR N'ÉTAIT PLUS CE QU'IL ÉTAIT ?



« Changer d'échelle et inventer un modèle plus collaboratif, plus participatif, plus partenarial. »

Christian Saout, membre du Collège de la HAS

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite loi Kouchner, avait pour ambition l'avènement d'une démocratie sanitaire activée par des représentants d'usagers issus d'associations agréées, au service de la qualité du système de santé. Des avancées substantielles ont été accomplies mais des points de résistance persistent, dans le domaine des événements indésirables associés aux soins notamment mais aussi dans la survenue persistante de « scandales sanitaires ». Reposant sur l'affirmation de droits individuels et collectifs des usagers, la démocratie sanitaire consacrée par la loi a probablement été vécue comme un conflit par les professionnels de santé ; pour dépasser cette tension, il faut aujourd'hui construire une nouvelle logique, plus proche de la participation des usagers.

Que s'est-il passé pendant les vingt dernières années ?

Dans les années 2000, la santé a connu une offensive du numérique et de l'intelligence artificielle qui a introduit des questions inédites de sécurité, notamment dans les outils de diagnostic. Les données sont collectées massivement mais rarement restituées aux patients qui ne sont pas non plus invités à participer à la conception des orientations stratégiques de développement de ces outils numériques. La mauvaise coordination des parcours avec les acteurs de ville engendre des pertes de chance pour les patients. Les progrès qui commençaient à émerger dans l'accompagnement social et médico-social des malades chroniques piétinent. Enfin l'inquiétude subsiste autour des déserts médicaux, des délais d'attente pour les consultations, des ruptures de médicaments et des tensions financières sur le système de santé.

Face à la crise préoccupante que nous traversons aujourd'hui, la nécessité de donner une nouvelle perspective à la santé communautaire et de faire vivre un principe de santé participative, à titre individuel ou collectif, devient évidente.

« Passer de la représentation des usagers par quelques-uns à la participation de tous, c'est le nouvel horizon. C'est tout le sens de la recommandation de la HAS de septembre 2020 sur l'engagement en santé. »

Il faut sortir des cadres institutionnels actuels et s'appuyer sur les multiples initiatives de coopération avec les patients, telles que la pair-aidance, la médiation en santé, les patients-experts, etc. La participation et le partenariat doivent devenir le nouvel horizon de la démocratie en santé et gagneraient à être inscrits dans une loi, car il en va de l'efficacité de notre système de santé. Sans compter que le fardeau écologique et les orientations d'une économie plus responsable qui vont peser sur les enjeux de santé menacent de transformer la crise conjoncturelle que nous connaissons en crise structurelle.

Dans un contexte de crise sanitaire ouverte, sans l'accompagnement des patients dans la maladie par des mobilisations citoyennes et le rôle des proches aidants, beaucoup de patients, insiste Christian Saout, seraient en difficulté dans l'accès aux soins ou la coordination de leurs soins.

SÉQUENCE THÉMATIQUE 1

DE L'INDIVIDU AU COLLECTIF, LES NOUVELLES MOBILISATIONS PATIENTS

Défis sociétaux et enjeux de santé publique : quelles conséquences ? Quelles nouvelles formes de solidarité pour quels nouveaux liens sociaux ? Quelle dynamique collective pour réinscrire l'accès à la parole ? Les réseaux sociaux sont-ils créateurs de valeur ?

La parole est donnée à **Benoît Durand**, Directeur délégué Association France Alzheimer, **Natacha Najac**, Collectif Triplettes Roses, **Clémentine Cabrières**, Association Française des Aidants, et **Yvana Bargas**, créatrice de contenus sur les réseaux sociaux, Association Mon Joli Kiwi

France Alzheimer a été créée il y a près de 40 ans pour accompagner les aidants, alors qu'il n'existait encore aucune structure nationale autour de cette maladie. L'association a peu à peu étendu son champ d'action à la sensibilisation du grand public, à l'aide à la recherche puis au plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Les années 2000 ont ainsi vu naître trois plans Alzheimer successifs, avant qu'un quatrième n'élargisse leur périmètre à d'autres maladies neurodégénératives.

.../...

Mais depuis, l'élan s'est ralenti, avec une grande désorganisation dans la feuille de route à tenir, et des mesures ambitieuses restées lettre morte. Pire, à la faveur de la crise Covid et des confinements, Benoît Durand a souligné l'omerta qui s'installe autour de la situation des malades d'Alzheimer, alors que les troubles cognitifs sont au cœur de la problématique des Ehpad. Plus largement, la pandémie a révélé les carences de notre système quant au vieillissement et à la perte d'autonomie.



Benoît DURAND

« Pour faire de la politique du bien vieillir une réalité tangible, il est temps de se doter d'outils nouveaux » affirme Benoit Durand. Malgré l'incrédulité autour de son projet, France Alzheimer a développé un programme d'éducation thérapeutique à destination des malades

eux-mêmes. Le programme propose un accompagnement, au début de la maladie, adapté aux difficultés cognitives de ces patients, pour leur permettre de mobiliser leurs ressources et d'appréhender au mieux les conséquences de la maladie.

Le cancer du sein triple négatif touche majoritairement des femmes jeunes. Mal connue, cette forme très agressive de cancer est souvent résistante aux traitements et de sombre pronostic au stade métastatique. Le collectif Triplettes Roses est un mouvement de femmes qui milite depuis 2020 pour l'accès de chacune d'elles à des traitements novateurs. Son action s'articule autour de plusieurs objectifs : faire connaître les caractéristiques de la maladie, vulgariser l'information, sensibiliser l'ensemble des publics (y compris médicaux) et alerter sur la nécessité de favoriser le diagnostic précoce. Natacha Najac décrit **« un collectif né d'une urgence de vie, capable de déplacer des montagnes »**. Un an à peine après s'être constituée, l'association, engagée dans l'accès aux traitements innovants, a notamment permis l'obtention d'accès précoces à certains traitements pour les patientes. En point d'orgue, l'accès aux essais cliniques, avec la plateforme Triplette Access, lancée en décembre qui recense tous les essais cliniques ouverts en France aux patientes atteintes de cancer du sein triple négatifs. Cette plateforme, réalisée avec la startup Klinéo, est accessible aux équipes médicales mais aussi aux patientes et aux aidants, avec un accompagnement à la décision libre et éclairée.



Natacha NAJAC

8,3 millions de français sont des aidants. Les pouvoirs publics ont commencé à s'y intéresser il y a une dizaine d'années, au travers d'initiatives telles que les « Cafés des Aidants » déployés dès 2003 par l'Association Française des Aidants sur l'ensemble du territoire. Avec le développement de partenariats pour une meilleure appréhension des besoins des aidants et l'ouverture d'un centre de formations à destination des proches aidants et des professionnels de santé, l'association milite pour que l'expertise des aidants soit reconnue dans le monde du travail. Un sujet sociétal devenu un enjeu stratégique dont les politiques

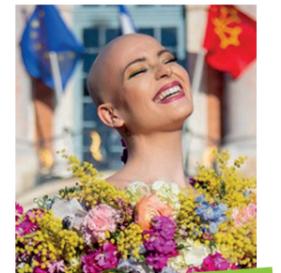
.../...



Clémentine CABRIÈRES

publiques se sont saisies. **« Nous ne revendiquons ni droit ni effet retour, mais la reconnaissance d'une diversité de situations »** nuance Clémentine Cabrières, pour qui l'aidance se définit comme un acte individuel choisi dans un contexte conjoncturel qui ne prédétermine pas nécessairement une mobilisation permanente. A ce titre le collectif de l'association s'appuie sur les professionnels et les partenariats inter-associatifs et invite les aidants à les solliciter.

L'usage intensif des réseaux sociaux en ont fait un lieu privilégié pour la recherche d'information et le partage d'expériences. Yvana Bargas (vanouu_v sur Instagram) y a trouvé des ressources pour l'accompagner à toutes les étapes de son cancer, jusqu'à devenir créatrice de contenus sur les réseaux. Le bénéfice qu'elle y a puisé est immense : des échanges d'une grande richesse avec des personnes de tous âges et de tous horizons, mais aussi des rencontres virtuelles propices à la connexion humaine que la maladie rend parfois difficile à expérimenter dans la vraie vie. Encore faut-il traiter avec discernement les informations parfois contradictoires relayées par les usagers des réseaux sociaux. Lorsqu'elle prend la mesure de l'immense vide entre la rémission et le retour à la vraie vie, ce sont encore les réseaux sociaux et la grande famille qui s'organise autour d'elle qui lui viennent en aide. **« Je suis une femme en rémission, je suis des milliers de personnes »** conclut-elle. Avec la création de « Mon Joli Kiwi » en 2022, association d'entraide dédiée à l'après-cancer, elle démultiplie les interactions avec les patients et proches qui en ont besoin.



Yvana BARGAS

Ce nouveau modèle, fondé sur des individualités, a suscité de très nombreuses questions de la part des associations, très attentives aux changements en œuvre au sein de la société.

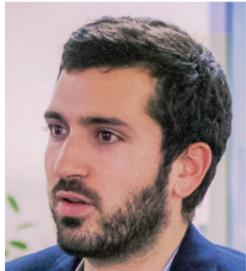
LES MESSAGES CLÉS :

- *Consolider les synergies entre les politiques et les actions collectives*
- *Un mouvement associatif multiple : plusieurs formes d'engagement, un sens commun*
- *S'investir individuellement pour réussir collectivement*
- *Faire des réseaux sociaux, un levier d'impact positif pour l'engagement associatif*



KEYNOTE

MODÈLES D'HYBRIDATION DES ASSOCIATIONS



« Notre vision :
décloisonner les mondes. »

Thibaud Le Moing,

Directeur des incubateurs INCO, groupe mondial qui construit une nouvelle économie, écologique et solidaire dans 50 pays.

La finalité du profit pour une entreprise et de l'impact social, pour une association est une acception commune que la transformation des modèles sociétaux et économiques remet en question. INCO occupe cet espace ouvert à des modèles alternatifs en soutenant des porteurs de projets alliant viabilité économique et impact sociétal et environnemental.

La formulation d'un objectif s'accompagne de la définition des moyens à mettre en œuvre. Diverses sources de financement s'offrent aux associations. Un tiers d'entre elles sont financées par des subventions publiques ou privées et par les cotisations des adhérents. Les deux tiers restant sont financées par des « activités génératrices de revenus », c'est-à-dire par des prestations de service à destination des entreprises ou d'acteurs publics. Mais aujourd'hui les subventions privées n'alimentent les associations que dans une faible proportion et les subventions publiques s'amenuisent. Quant aux adhésions, elles ne pèsent vraiment que dans des structures de grande envergure. La plupart des associations ne peuvent donc se reposer sur ces seuls modes de financement sans mettre en péril leur capacité à atteindre leur finalité.

Des modèles, dits d'opérateurs économiques, ont été imaginés, afin de maximiser leur potentiel et d'augmenter leur impact social.

A l'exemple d'HANDEO, à l'origine d'un label et de certifications d'entreprises dans le domaine du handicap, cette approche peut prendre la forme d'une start-up capable de porter une activité génératrice de revenu, placée sous le contrôle de l'association. Elle se traduit par un bénéfice en termes de pérennisation du projet associatif et de professionnalisation de l'action par l'intégration de salariés qualifiés.

Un tel changement de paradigme ne va pas sans une certaine prudence dans les milieux associatifs ; pour les accompagner, les incubateurs d'INCO, alliés à un fonds d'investissement, offrent de nombreux services.

SÉQUENCE THÉMATIQUE 2

PATIENTS INCLUS, PATIENTS CITOYENS !

Quelles sont les formes émergentes de mobilisation ? Comment contribuer collectivement à améliorer l'inclusion ? Comment faciliter l'accès à l'innovation pour ceux qui en sont éloignés ? Comment faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ?

Pour répondre à ces questions : **Eric Salat**, patient-expert, expert et ingénierie de programmes pédagogiques en santé publique, le **Dr Serge Bouznah**, directeur du Centre Babel spécialisé en clinique transculturelle, **Guillemette Jacob**, fondatrice de Seintinelles, et **Jean-Philippe Plançon**, vice-président de l'Alliance Maladies Rares.

Les situations à problèmes et les besoins non couverts présentent des caractéristiques communes. Pour Eric Salat, identifier ces dénominateurs communs est l'une des raisons d'être de la démocratie en santé. C'est aussi celle du collectif « Patients Sans Voix » qui, avec l'aide de l'Alliance Merck-Pfizer, s'attache à donner aux patients non représentés les moyens de se faire entendre, et de relayer leur parole. Mais si bénéficier d'une écoute bienveillante est important, une prise en charge du parcours de soins l'est tout autant. Une nouvelle forme de mobilisation associative est en train de naître qui consiste à proposer une offre de soins. Par exemple, l'association AIDES, rappelle Eric Salat,



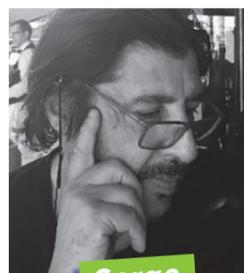
Eric SALAT

a été pionnière dans ce type d'accompagnement auprès des personnes exposées aux VIH/SIDA, avec la création de centres de santé sexuelle aujourd'hui déployés dans plusieurs métropoles. D'autres associations adoptent désormais cette démarche, à l'instar d'Agir pour la santé des femmes, qui organise des maraudes auprès des femmes en situation de grande précarité pour leur permettre de bénéficier de dépistages et d'un accès aux soins. « **Cette reconnaissance de la capacité des associations à proposer des services de santé témoigne de l'évolution du modèle associatif.** » conclut Eric Salat.

Dans le travail associatif auprès des populations de migrants, d'autres paramètres entrent en jeu. Face à la vulnérabilité de ces populations vis-à-vis de la maladie - retards de diagnostic, morbidité et mortalité augmentées -, la barrière de la langue, la différence culturelle, voire la discrimination continuent de faire obstacle à l'amélioration de leur condition. Le recours à l'interprétariat et à la médiation culturelle comparativement à d'autres pays européens ou aux Etats-Unis, reste très faible malgré une efficacité démontrée. Pour Serge Bouznah, la persistance des blocages renvoie à des sources plus profondes :

.../...

un cadre législatif qui ne prédispose pas à la différence culturelle mais plus encore, le bouleversement de la relation soignant-soigné que représente cette ressource intermédiaire. **« Introduire un tiers dans la relation duelle avec son patient revient pour le praticien à abandonner une partie de son pouvoir »** explique-t-il, déplorant l'insuffisance de la formation initiale et continue des soignants sur cette appréhension de la diversité culturelle.



Serge
BOUZNAH

Il existe un troisième maillon dont la part active dans la recherche en santé participe de l'accès au soin : le citoyen, que l'association Seintinelle appelle à se mobiliser via une plateforme collaborative pour la recherche contre le cancer, n'est pas nécessairement un malade. Il est animé par un esprit de solidarité qu'incarne la contribution individuelle à la santé collective. Un juste retour des choses, selon Guillemette Jacob, dans un pays qui dispose du meilleur système de soins au monde. **« Notre système de santé est un bien commun que nous avons le devoir de défendre. Le partage des données à des fins de recherche est un acte citoyen. »**, dit-elle. Seintinelle a pour objet de faciliter l'inclusion de volontaires dans des projets de recherche scientifiques. Y participer, c'est contribuer à faire avancer la recherche et c'est permettre à l'ensemble des citoyens d'en bénéficier plus vite. Difficile toutefois de ne pas reproduire les inégalités dans ce processus car un faible niveau de littératie en santé constitue un obstacle à l'intégration dans la recherche des publics précarisés. Une réflexion est en cours sur ce sujet, en partenariat avec la Croix-Rouge française.



Guillemette
JACOB

S'engager pour l'intérêt général, c'est aussi peser dans le débat public. C'est en tous cas l'engagement de l'Alliance Maladies Rares, collectif constitué de 240 associations représentant la voix de 3 millions de personnes touchées par des maladies rares, voire ultra-rares, génétiques ou acquises et aux besoins très variés. L'Alliance propose des formations sur mesure et accompagne l'ensemble de ses membres pour renforcer leurs capacités à agir dans un environnement complexe, face à des enjeux multiples, sanitaires, scientifiques et sociaux. Des sujets d'intérêts communs tel que l'accès à un diagnostic rapide, la réduction de l'errance diagnostique ou encore l'accès à l'innovation thérapeutique sont notamment au cœur des préoccupations du collectif qui se mobilise activement tout au long de l'année pour mener des actions de plaidoyer. **« C'est une mobilisation associative qui a permis l'émergence des trois Plans Nationaux Maladies Rares, eux-mêmes à l'origine de la création des filières de santé maladies rares et des centres de référence qu'elles coordonnent »**, souligne Jean-Philippe Plançon. « Le maillage territorial



Jean-Philippe
PLANÇON

.../...

ainsi réalisé permet aujourd'hui d'orienter un patient vers un centre expert à peu près partout en France. Un autre exemple du rôle croissant des associations aux côtés des autorités sanitaires est celui de leur implication dans la labellisation des centres de référence et de compétence maladies rares. En effet, le ministère de la santé propose désormais aux associations membres de ces centres d'émettre un avis quant à la pertinence de chaque candidature. Signe que la démocratie sanitaire est véritablement en marche pour des acteurs associatifs qui œuvrent toute l'année aux côtés des malades et de leurs proches ».

LES MESSAGES CLÉS :

- La reconnaissance de la professionnalisation des associations en marche
- Une nécessité : la formation des professionnels de santé à l'interculturalité
- Des droits pour les usagers du système de santé, mais aussi des devoirs
- Après une phase de latence, les signaux d'une accélération de la démocratie en santé

KEYNOTE

MON ESPACE SANTÉ : LE NOUVEAU SERVICE PUBLIC NUMÉRIQUE PROPOSÉ AUX FRANÇAIS



Héla Ghariani, co-responsable du numérique en santé,
Direction du Numérique en Santé (DNS)

DÉCARBONER LA SANTÉ POUR SOIGNER DURABLEMENT



Marie Kernec,
membre du groupe de
travail The Shift Project
Santé

Sur le sujet environnement et santé, il nous vient spontanément à l'esprit les impacts du changement climatique sur la santé des individus, dont les conséquences, déjà visibles, vont croître. Ce travail du Shift Project s'intéresse lui à **l'impact du système de santé sur le changement climatique**. Le secteur de la santé, pour apporter ses services, consomme des biens, des produits, notamment médicaments et dispositifs médicaux (DM), des aliments, produit des déchets, mobilise des transports, construit, chauffe et refroidit des locaux etc. Il n'est pas neutre dans la dégradation du climat et de l'environnement.

« Décarboner la Santé pour soigner durablement » présente un **chiffage inédit de l'impact climatique du système de santé français**, réalisé principalement à partir de données physiques.

Il propose aussi une feuille de route de décarbonation de la santé, avec un focus particulier sur la consommation de médicaments et DM, la nécessité de réfléchir en terme de pertinence des soins et sobriété ; et l'indispensable transition à effectuer vers un système plus préventif, et non essentiellement curatif.

Dans ce rapport, le Shift Project montre qu'il est non seulement urgent, mais surtout possible de réduire l'impact du secteur de la santé sur le climat et l'environnement, mais aussi sa dépendance aux énergies fossiles. Décarboner, c'est accroître la résilience du système de santé et mieux le préparer aux crises futures



LE GRAND TÉMOIN

« Nous avons été écoutés, faisons en sorte d'être entendus. »



Laurent Di Meglio, administrateur
Renaloo et France Assos Santé

Avec les difficultés d'accès aux hôpitaux, à la médecine de ville et plus récemment aux médicaments, les patients ont vu leurs droits reculer et se sentent en danger. Une nouvelle dimension de la démocratie sanitaire s'impose.

Le renouvellement du modèle associatif a fait émerger de nouvelles missions. Plaidoyer, participation à la décision, production de données, proximité, échanges avec l'industrie, communication grand public ou coopération scientifique, toutes s'inscrivent dans un contexte d'action collective. L'inclusion de tous dans le système de santé est un devoir sur lequel tous les efforts et les moyens doivent être concentrés. Le militantisme, en tant qu'expression de l'engagement associatif, peut à ce titre revêtir plusieurs formes pour peser davantage dans les politiques de santé.

S'il ne faut en retenir qu'une chose, c'est que la défense des patients est faite de combats qui se succèdent sans discontinuer ; les patients auront à se battre pour des sujets nouveaux mais aussi pour de plus anciens qui reviendront dans les discussions à venir.

PRIX

PFIZER DES ASSOCIATIONS DE PATIENTS

**LE PRIX PFIZER
DES ASSOCIATIONS DE PATIENTS**



Le replay est disponible sur la chaîne
Youtube de Pfizer France
www.youtube.com/user/pfizerfrance

Consultez et téléchargez le livret
des 61 projets présentés cette année.

Pour la sixième année consécutive, Pfizer récompense l'engagement des associations de patients avec la volonté, cette année, de valoriser particulièrement le dynamisme et la mobilisation inédite de petites structures porteuses de projets ambitieux.

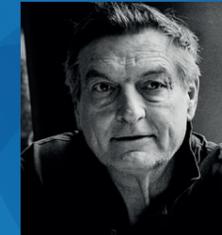
Composé de **Valérie Moulins** (Directrice de la Communication et de l'Expérience Patient à l'Hôpital Foch), **Jean-Michel Chabot** (Professeur émérite de Santé Publique), **Eric Salat** (Patient-Expert, Ingénieur pédagogique) et **Razak Ellafi** (Consultant Engagement Patient et Responsable de Admedicum France) le jury a désigné trois lauréats parmi les 65 associations candidates.



Valérie MOULINS,



Eric SALAT



Jean-Michel CHABOT



Razak ELLAFI

• **L'association CER'HOM** a remporté le 1^{er} prix de 10 000 €, pour son action de sensibilisation aux cancers masculins par le biais du théâtre. Souvent suivies d'un débat, les représentations mettent en scène une parodie d'expérience pour distiller un message rassurant.



« **Un concept original et transposable à d'autres pathologies, assorti d'un projet éminemment utile de journée mondiale de la palpation** »
(Luca Mollo)

• **L'association SEP'Avenir** (sclérose en plaques) a remporté le 2nd prix de 7 000 €, pour le développement d'une expérimentation visant à définir un corpus de compétences de la pair-aidance, à en évaluer les bénéfices pour les patients et à valider un modèle économique pour indemniser les pair-aidants qualifiés.



« **Une structuration de l'aidance et une communication des enjeux de la maladie particulièrement innovants** » (Jérôme Devé)

• **L'association France Parkinson** a remporté le 3^{ème} prix de 5 000 €, pour avoir créé, dans le cadre innovant et interactif de « Parlons Recherche », les conditions d'un dialogue d'égal à égal entre patients et chercheurs pour leur permettre respectivement de mieux comprendre leur pathologie et les préoccupations des malades.



« **Un formidable projet pour rendre accessibles les évolutions de la recherche au plus grand nombre** » (Razak Ellafi)

« **Tout citoyen devient un jour un patient** » : ce sont les mots de Luca Mollo, directeur médical de Pfizer France pour clôturer ce 15^{ème} forum patient. Une raison suffisante pour adhérer à toutes ces belles initiatives !



15^{ème} FORUM PATIENT Pfizer

COMPTE RENDU

DU 24 NOVEMBRE 2022

Si vous souhaitez nous faire part d'un effet indésirable lié à un produit du groupe Pfizer, veuillez contacter le département de Pharmacovigilance par mail à FRA.AEReporting@pfizer.com ou par téléphone au 01 58 07 33 89.

Pfizer (SAS dont le siège social est situé 23-25, avenue du Docteur Lannelongue, 75014 Paris, RCS Paris n° B 433 623 550, locataire-gérant de Pfizer holding France), traite vos données à caractère personnel, en sa qualité de responsable de traitement, aux fins de gérer votre participation au Prix des associations de patients 2020. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition de vos données, ainsi que votre droit à la limitation du traitement de vos données par email en vous connectant à l'adresse <https://www.pfizer.fr/contact> ou en écrivant au siège social de Pfizer, à l'attention de la Direction juridique. De plus, vous bénéficiez du droit à la limitation du traitement de vos données et du droit de définir des directives sur le sort de vos données après votre décès. Pfizer a désigné un délégué à la protection des données personnelles que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : privacy.officer@pfizer.com. Sont destinataires de vos données les prestataires de services agissant pour le compte de Pfizer, dont la société COMM Santé le cadre et la limite de leurs fonctions et dans les conditions définies par le contrat les liant au responsable de traitement. Pour en savoir plus sur la manière dont nous traitons vos données, vous pouvez vous reporter à la rubrique 9 du règlement, disponible en ligne sur ce site.



#ForumPatientPfizer